

## LIGNE ÉDITORIALE

Les *Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle* publient des travaux scientifiques originaux majeurs sous forme de monographies ou de volumes à auteurs multiples en français ou en anglais.

Ces résultats originaux de recherche couvrent les disciplines des Sciences de la Nature et des Sciences de l'Homme, incluant la géologie, la botanique, la zoologie, l'ethnologie et l'anthropologie. Les auteurs peuvent être des chercheurs du Muséum ou d'autres institutions, Françaises ou étrangères, et peuvent être publiés dès lors que leurs travaux portent sur les collections du Muséum ou sur des activités scientifiques développées au sein de l'établissement.

## SOUSSION ET EVALUATION DES MANUSCRITS

Il est demandé aux auteurs de soumettre un synopsis rendant compte de leur projet de publication, afin que la rédaction se prononce d'abord sur la recevabilité du projet. Ce synopsis comprendra la présentation du sujet proposé, le contexte scientifique dans lequel ce sujet se situe, un sommaire détaillé de la monographie ou la liste envisagée des auteurs et des articles, ainsi qu'une estimation de la taille du ou des manuscrits (nombre de mots et nombre de signes, nombre de figures).

Il n'y a pas de limitation du nombre de pages mais les textes doivent être au minimum d'une longueur de 200 pages imprimées. Une page imprimée des *Mémoires* équivaut à 4000 signes environ, espaces compris.

Le synopsis sera envoyé à la rédaction à l'adresse suivante :

### PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DU MUSÉUM

Rédaction des *Mémoires du Muséum*

Tel : (33) 01 40 79 34 37

Fax : (33) 01 40 79 38 08

memoires@mnhn.fr

bernadette.gottini-charles@mnhn.fr

<http://sciencepress.mnhn.fr/fr>

La rédaction des *Mémoires* est seule juge de la recevabilité d'un projet de publication ou de son acceptation ultérieure pour publication en totalité ou pour partie, après consultation du Comité des Éditions du Muséum.

Dans le cas d'une monographie, la rédaction assume l'ensemble de la procédure d'évaluation, à l'aide des rapports demandés à trois scientifiques compétents dans le domaine. L'auteur d'une soumission peut suggérer des noms de relecteurs potentiels en précisant les conflits d'intérêt potentiels.

Dans le cas d'un volume à auteurs multiples, le coordinateur du volume est chargé de faire procéder à l'évaluation des manuscrits. À l'issue du processus d'évaluation, le coordinateur fournit les rapports d'évaluation de chaque article à la rédaction qui demeure seule juge de l'acceptation finale des manuscrits composant un projet initialement jugé recevable. La rédaction se réserve le droit de compléter l'évaluation déjà conduite par le coordinateur. Il est rappelé aux auteurs et coordinateurs que l'évaluation porte non seulement sur le contenu scientifique des manuscrits mais aussi sur leur forme (texte et iconographie).

Tout manuscrit qui ne suivra pas les recommandations aux auteurs, ou qui comportera des problèmes importants de langage ou de qualité de l'iconographie sera systématiquement retourné aux auteurs.

En cas d'acceptation du manuscrit, les auteurs signeront une cession de droits de publication. Les droits de reproduction du texte, y compris des illustrations, sont réservés à la monographie. La reproduction de tout ou partie du texte doit faire l'objet d'une demande écrite préalable, adressée à la Rédaction.

## TEXTE

### ■ Format des manuscrits - Monographie

Le texte sera fourni paginé sous forme d'un fichier Microsoft® Word. Sauf exception, la langue de publication des *Mémoires* est l'anglais afin d'offrir une plus large diffusion auprès de la communauté scientifique. Les manuscrits en Français seront toutefois considérés en tenant compte des spécificités de chaque projet d'édition. Les monographies devront comporter un résumé «étendu» en français pour les textes en anglais, en anglais pour les textes en français, un abstract et un résumé de 250 mots, un titre court haut de page, un sommaire. À la fin du manuscrit sera ajouté un index des taxons, des auteurs ou d'autres descripteurs appropriés (cet index sera réalisé après correction de l'épreuve montée et paginée mais une liste des entrées sera fournie dès le dépôt du manuscrit).

Les niveaux de hiérarchie dans les titres de paragraphes seront au nombre maximum de 5, chacun étant clairement identifié dans le texte soumis.

### ■ Format des manuscrits - Volume à auteurs multiples

Ils devront comporter une introduction présentant le contenu scientifique du volume, le contexte scientifique dans lequel il se situe, ou l'historique de son élaboration ou de l'acquisition des données ainsi qu'un sommaire présentant l'ordre de publication des articles.

Les articles des volumes à auteurs multiples devront être présentés selon la structure standard : titre court haut de page, titre de l'article, coordonnées de l'auteur, abstract et titre en anglais, résumé et titre en français, introduction, matériel et méthodes, systématique, résultats, discussion, remerciements, références. Les mots-clefs et les notes de bas de page ne sont pas acceptés.

Les auteurs devront mentionner une adresse postale professionnelle ainsi que leur adresse de courrier électronique.

### ■ Traitement Systématique

Les descriptions taxonomiques devront suivre les règles du *Code International de Nomenclature* approprié (édition la plus récente).

— chaque description systématique doit suivre l'ordre suivant : nom du taxon avec auteur et date, référence originale de la description, historique taxonomique (dont la synonymie), matériel type, étymologie, matériel examiné, localité type, diagnose et/ou description, remarques ;

— utiliser n. sp., n. gen., n. fam., etc., chaque fois que des nouveaux taxons sont cités ; et n. comb. chaque fois qu'une nouvelle combinaison est citée ;

— chaque nom de taxon doit être suivi, lors de sa première occurrence dans le résumé/abstract, dans le corps du texte, et dans les figures/tableaux de l'article, par l'auteur et l'année de sa description ;

— utiliser les *italiques* pour les noms de genres et d'espèces.

Les règles de ponctuation et d'abréviation doivent suivre celles couramment utilisées dans la langue du manuscrit (sauf pour les références).

### ■ Références bibliographiques

Les citations des auteurs dans le texte se feront sous la forme de Dupond (1989) ou (Dupond & Dupont 1989 ; Dupond et al. 1989) ou encore Dupond (1989 : 68, fig. 3). Les références bibliographiques ne prennent pas de virgule entre l'auteur et l'année pour les distinguer des autorités taxonomiques.

De même, les illustrations seront citées de la manière suivante : (Figure 1) ou (Figures 3, 5 ; Figures 8-10) ou encore (Tableau 1).

Les noms d'espèces seront en *italiques* avec des noms d'auteurs en caractères normaux.

Les références bibliographiques, tant en français qu'en anglais, seront présentées selon les formats donnés ci-dessous :

BALON E. K. 1974 — *Domestication of the Carp* (Cyprinus carpio L.). Royal Ontario Museum, Toronto, 37 p. (Life Science Miscellaneous Publication).

MASSA F., GRIMALDI C., BAGLINIÈRE J. L. & PRUNET P. 1998 — Évolution des caractéristiques physico-chimiques de deux zones de frayères à sédimentation contrastée et premiers résultats de survie embryo-larvaire de truite commune. *Bulletin français de la Pêche et de la Pisciculture* 350-351: 359-376.

GUYOT M. 2000 — Intricate aspects of sponge chemistry, in VACELET J. (ed.), Porifera 2000: Volume in honour to Professor Claude Lévi. *Zoosystema* 22 (2): 419-431.

BAER J. G. & EUZET L. 1961 — Classe des Monogènes Monogenoidea Bychowsky, in GRASSÉ P. P. (ed.), *Traité de zoologie. Anatomie, systématique, biologie. Tome IV, Fascicule 1: Plathelminthes, Mésozoaires, Acanthocéphales, Némertiens*. Masson, Paris: 243-325.

POUYET C. 1987 — *Problèmes posés par les introductions de poissons en France*. DEA, Université Claude Bernard, Lyon, France, 39 p.

BALON E. K. 1995 — Origin and domestication of the wild carp, Cyprinus carpio: from Roman gourmets to the swimming flowers, in BILLARD R. & GALL G. A. E. (eds), *Aquaculture, Proceedings of the second aquaculture symposium, 6-9 September 1993, Hungary*. Royal Ontario Museum, Toronto: 3-48.

### ICONOGRAPHIE

Une seule numérotation de 1 à n est à prévoir pour l'ensemble de l'iconographie (photographies, dessins, cartes, schémas, graphiques).

Les planches composées de plusieurs figures devront donc être constituées d'une suite figures numérotées (Figures 2, 3, 4 ou 2A, B, C).

Seuls les tableaux seront numérotés de 1 à n séparément des figures.

Les figures seront fournies sous forme de fichiers numériques (300 dpi pour les photographies et 1200 dpi pour les traits).

Chaque planche ou figure devra être soumise sous la forme d'un fichier éditable **sans fusion des calques contenant lettrages, barres d'échelles et légendes**.

Les fichiers au format Adobe Illustrator ou Photoshops sont préférés.

Le placement des illustrations sera indiqué dans la marge du manuscrit déposé ou sur le fichier word.

Les *Mémoires* ne publient pas de figures à l'italienne. Les cadres entourant les figures et les légendes internes aux figures ne sont pas acceptés.

Le numéro de figure sera placé en haut à gauche en police bâton (de type Myriad Pro), en corps 10 semi-bold.

La barre d'échelle horizontale (1 point d'épaisseur) sera placée en bas à droite. La valeur de l'échelle n'est pas indiquée sur la figure mais sera intégrée dans la légende.

Dans tous les cas, il est impératif de prévoir la réduction à la justification des *Mémoires* pour les dimensions, les lettrages et les détails des figures (163 x 210 mm ou 163 x 190 mm avec légendes sous la figure).

Les légendes des illustrations seront fournies sur un fichier à part (elles devront inclure les abréviations et les valeurs des échelles).

La reproduction d'une figure déjà publiée devra être justifiée et accompagnée de l'autorisation appropriée.

La publication de photos en couleurs est possible mais pas automatique (contacter la rédaction).